

Autorisation

d'utiliser la certification



L'ADAL certifie que la société :

ANOLAQ

3 rue Pierre Maître – ZI de Saule Michaud
37270 Montlouis sur Loire

Numéro de licence : 6001

est autorisée à utiliser la marque ci-dessus en accord avec le règlement relatif à l'emploi du label de qualité QUALANOD pour l'anodisation sulfurique de l'aluminium destinée à l'ANODISATION ARCHITECTURALE tel que décrit dans l'édition du 01/01/2021 des Directives.

L'anodisation architecturale est l'un des quatre types d'anodisation visés par les Directives.

Date d'émission initiale de la licence : 13.09.2019

Date de fin de validité de la licence : 31.12.2021

Paris, le 17 décembre 2020



ACCREDITATION
N° 5-0008
PORTÉE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

Mélanie Grammaticopoulos
Déléguée Générale de l'ADAL



Association déclarée de la loi du 1^{er} juillet 1901
17 rue Hamelin
75116 Paris
France

Site Internet : www.adal-aluminium.fr

E-Mail : contact@adal-aluminium.fr // Tél. : 33 (0)1 45 05 70 80